

Quillan, le 18 septembre 2023

Madame, Monsieur,

En raison des aménagements effectués par la mairie de Quillan à la décharge du col du Vent, les déchetteries de la communauté de communes des Pyrénées audoises ne peuvent plus déposer les gravats collectés sur ce site.

De ce fait, nous n'acceptons plus, temporairement, les **déchets inertes** (béton, pierres, briques, tuiles, carrelages, terres, déblais, gravats non pollués, ...) **des professionnels** dans les 4 déchetteries du territoire de la communauté de communes (Axat, Chalabre, Quillan et Roquefeuil).

Aussi, nous vous invitons à vous rapprocher des installations de stockage des déchets inertes suivantes pour déposer vos gravats :

- Saint Martin de Villeréglan : appeler au 06.45.56.74.99 et vous devrez créer une ouverture de compte sur place.
- Moulin Neuf (Rescanières) : appeler Monsieur Chrétien Romain au 06.18.11.34.21.
Tarifs : déblai inerte : 3,70€/tonne
Béton : 1,40 €/tonne

Sont refusés dans les déchets inertes :

- Plastique
- Amiante
- Bois traité
- Fer
- Meuble

Pour rappel, les tarifs des déchets ci-dessous déposés dans les déchetteries de la communauté de communes sont :

- Les gravas 22 € le mètre cube
- Le tout-venant 35 € le mètre cube
- Les déchets verts 20 € le mètre cube

Tout dépôt d'amiante est interdit dans nos déchetteries.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Président,
Francis SAVY

